MANIFESTE

POUR L'ACCÈS DES MALADES AUX THÉRAPIES GÉNIQUES

Améliorer la qualité et l'espérance de vie des malades atteints de maladies rares grâce au développement et la mise à disposition des thérapies géniques en France et en Europe.

En vue du 9^{ème} Conseil stratégique des industries de santé (Csis) qui se tiendra en juillet 2021, six personalités du monde de la santé, de l'éthique et de l'économie se sont réunies pour mener une réflexion commune sur l'enjeu que constituent les thérapies géniques pour le traitement des maladies génétiques et pour le système de santé. Avec le soutien institutionnel de la biotech pionnière dans le domaine des thérapies géniques, bluebird bio, les signataires ont défini 15 propositions concrètes pour accroître la diffusion de solutions thérapeutiques pour les patients et les professionnels de santé et pour valoriser l'excellence de l'organisation des soins français.

SIGNATAIRES



Christian Anastasy président de persan CONSEIL



Anne-Lise Berthier directrice de la plate-forme d'information et de conseil BioPharmAnalyses



Nicolas Bouzou économiste et directeur du cabinet de conseil Asterès



Emmanuel Hirsch professeur d'éthique médicale à l'université de Paris-Saclay



Jean de Kervasdoué économiste de la santé et professeur émérite au CNAM



Gérard de Pouvourville professeur honoraire en économie de la santé, ESSEC

15 PROPOSITIONS

POUR DOTER LA FRANCE D'UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR LES THÉRAPIES GÉNIQUES

FAVORISER L'ACCÈS RAPIDE POUR LES MALADES EN LIEN AVEC LES INSTANCES DE RÉGULATION, LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES ASSOCIATIONS

Lancer un plan ministériel de communication «grand public» pour promouvoir l'amélioration des connaissances de l'ensemble de la population, ainsi que des acteurs économiques et sanitaires.

Faire participer les patients à l'évaluation des essais cliniques : la culture des PRO (Patients Research Outcomes) doit être généralisée.

Accélérer l'accès aux thérapies géniques en acceptant la valorisation de données en vie réelle. La France trouverait avantage à produire ces données en collaboration avec les industriels et à leur publication par les centres référents.

Affiner le processus d'évaluation des thérapies géniques en y intégrant d'emblée la notion de conditionnalité: l'incertitude sur leurs conséquences à long terme est inhérente à leur développement, comme c'est souvent le cas pour toute innovation de rupture.

Acquérir, au niveau du soin, un savoir-faire pionnier et lui-même innovant, expert et attentif à la diffusion de cette approche thérapeutique au bénéfice des patients français ainsi que des malades concernés dans le monde.

ADAPTER LE SYSTÈME DE SOINS, Y ASSOCIER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES PROMOTEURS D'UN NOUVEAU MODÈLE THÉRAPEUTIQUE

Développer de nouvelles compétences et reconnaitre l'expertise: les thérapies géniques constituent un champ thérapeutique encore trop méconnu. Les plans de formation universitaire doivent prévoir le développement et l'implémentation de ces nouveaux savoirs.

Prévoir la reconnaissance et la valorisation des nouvelles activités nécessaires au parcours de soins.

Implanter en France des plateformes de haut niveau scientifique favorisant ces nouvelles prises en charge, simplifier et homogénéiser les processus de qualification des centres de traitement. Inscrire cet enjeu comme une stratégie à part entière dans 4ème Programme d'investissements d'avenir (PIA 4).

Encourager la production de connaissance sur le fardeau des maladies traitées, pour les malades et leurs familles, de façon à mieux valoriser les bénéfices/ risques d'un traitement à vocation curative, par rapport aux traitements actuels qui modifient l'évolution de la maladie mais imposent

Communiquer de façon large sur l'efficience des thérapies géniques au regard des résultats scientifiques obtenus.

Faire évoluer le financement annuel vers une **logique** d'investissement:

un traitement chronique souvent à vie.

identifier les enjeux des thérapies géniques en termes de valeur et mettre leur impact économique de long terme en perspective.

Appréhender globalement les enjeux de coûts, en termes d'impact pour le système de santé et pour les industriels-fabricants. en incluant notamment une réflexion sur des

modes de fixation des prix et des modèles de financement en fonction de la prévalence et de l'incidence des maladies traitées.

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE MÉDICALE FRANÇAISE AU MEILLEUR RANG EUROPÉEN

Encourager la compétitivité et l'attractivité de la France. Dotée

d'un écosystème favorable, notre pays doit rester précurseur dans la recherche fondamentale et le soin des patients en anticipant de nouveaux modes d'organisation et de financement des prises en charge.

les modalités

Créer, en lien avec les instances publiques, les professionnels de santé et les associations.

d'organisation de pôles pionniers, en consolidant les politiques publiques de développement industriel du pays, en anticipant les modes d'organisation futurs rendus indispensables et en permettant d'accueillir et de suivre de façon adéquate les patients français et étrangers en grand nombre.

Accompagner durablement et efficacement la mise en place d'une filière de bioproduction dédiée à la thérapie génique sur le territoire national. La présence conjuguée de pôles de soins spécialisés et d'acteurs impliqués dans la production de ces traitements constituerait un outil d'attractivité et de compétitivité supplémentaire pour la bioindustrie française. Cette démarche permettra au territoire national de disposer des leviers nécessaires pour assurer l'indispensable continuum entre la R&D et le soin.